

GERS Durcissement sur la délinquance routière

Pierre Ory, préfet du Gers: "Ce sera tolérance zéro".



GERS Durcissement sur la délinquance routière

Lundi 14 septembre à 16 h 30, le Préfet du Gers, Pierre Ory, présentait le bilan de la sécurité publique arrêté au 1er semestre 2015. Il s'agissait avec chiffres à l'appui de dresser un constat sur les trois indicateurs de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, (Atteintes volontaires à l'intégrité physique, atteintes aux biens dont la lutte contre les vols dans les exploitations agricoles, escroqueries et infractions économiques et financières), et sur la sécurité routière.

Le Gers, un département des plus sûrs de France

Du côté de la délinquance à noter une baisse de 7,91% soit 220 faits de moins par rapport à la même période en 2014. Un bon chiffre qui place le Gers comme l'un des départements les plus sûrs de France notamment sur les atteintes aux biens qui diminuent fortement de l'ordre de 14%. « Un indicateur d'activité des services qui montre que les policiers et gendarmes en poste dans le département sont performants », apprécie le Préfet. Toutefois le Lieutenant-Colonel Olivier Detcheberry, Commandant du groupement de Gendarmerie du Gers, regrette « que seulement 128 agriculteurs du Gers sur un peu plus de 7 000, ont adhéré à la convention d'alerte par SMS ou courriels relative aux vols en milieu agricole ». Quant aux atteintes volontaires à l'intégrité physique en augmentation de 11%, la commissaire de police d'Auch, Marie-France Pipereau, s'en explique en précisant « qu'il s'agit le plus souvent de violences familiales sur fond d'alcool ».

Durcissement sur le dispositif de la délinquance routière

Le second volet fut autrement plus pessimiste puisqu'il s'agissait d'aborder la sécurité routière. L'accident tragique du dimanche soir 13 septembre où une fillette de 6 ans est décédée n'a fait que confirmer le comportement irresponsable de certains conducteurs. Ce qui a été le cas de l'accident mortel de Marsan où ressortent des infractions impardonnables, défaut de permis de conduire, conduite sous l'emprise de stupéfiants, et la fillette « mal attachée ». Ce qui fait dire au procureur Pierre Aurignac « que toutes les circonstances étaient malheureusement réunies pour que ce drame arrive ». Et la commissaire de police d'Auch de préciser que depuis le début de l'année 145 conducteurs ont été contrôlés sans permis et que 3 227 infractions routières ont été enregistrées dont 543 au téléphone. « Les policiers ont toute latitude pour des contrôles aléatoires », tient-elle à souligner.

« Le bilan des 15 morts lors de ce premier semestre dont 3 liés au non port de la ceinture de sécurité au lieu de 13 à la même époque l'an dernier, sont liés, analyse le Préfet, à des comportements inadaptés comme la vitesse, la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants ». Des constats qui amènent à un renforcement de la répression liée à la délinquance routière « avec un durcissement du dispositif dont la tolérance zéro, le développement de la mise en fourrière des véhicules conduits sans permis et l'application d'un barème plus sévère pour la suspension de permis de conduire », résume le Préfet.



Au centre, le préfet Pierre Ory, a divulgué et analysé le bilan de la sécurité publique.